



REVUE DE L'U.KA

Volume 12, n. 23 (juin 2024)

**Finances, Droit
et Ethique**

**Université Notre-Dame du Kasayi
KANANGA**

Analyse de la solidité financière du secteur bancaire congolais de 2016 à 2021

Florent MUTOMBO MUIMBAYI

Professeur à l'Université Protestante au Congo (UPC)

Résumé

La solidité bancaire traduit une situation dans laquelle le fonctionnement des différentes composantes du système bancaire et surtout leurs relations réciproques, sont assurées de manière saine et sans perturbations majeures. Cet article se propose d'analyser la solidité financière des banques commerciales en RDC. Les banques commerciales retenues dans le cadre de notre travail ont un ratio de liquidité conforme aux exigences de la BCC. La principale ressource des banques est constituée des dépôts à court terme.

Mots-clés : solidité bancaire, solvabilité, liquidité, rentabilité.

Summary

Banking solidity reflects a situation in which the functioning of the different components of the banking system and especially their reciprocal relationships are ensured in a healthy manner and without major disruptions. This article aims to analyze the financial solidity of commercial banks in the DRC. The commercial banks selected for our work have a liquidity ratio that meets the requirements of the BCC. The main resource of banks is short-term deposits.

Keywords: banking soundness, solvency, liquidity, profitability.

Introduction

Le secteur bancaire congolais a connu des évolutions au cours de cette dernière décennie. Elle a connu une augmentation du nombre de banques ; de nouvelles banques ont été créées depuis 2010, portant le nombre d'établissements bancaires à environ 15 en 2021 parmi lesquelles nous avons trois grandes banques, deux moyennes et dix petites. Cette augmentation a contribué à la concurrence entre les banques, ce qui est bénéfique pour les clients.

Les opérations de trésorerie et interbancaires ainsi que les crédits à la clientèle constituent les principaux actifs des banques avec respectivement 65,9% et 27,5% ; soit un total de 93,4% des emplois du secteur ; les placements à vue et à terme auprès des correspondants étrangers des banques représentent 79,8% des « opérations de trésorerie

et interbancaires », presque $\frac{3}{4}$ des ressources des banques sont des dépôts collectés qui sont essentiellement placés auprès des correspondants étrangers au lieu de financer l'économie nationale².

Le tableau en demi-teinte de ce panorama du système bancaire a motivé notre intérêt sur la question de la solidité financière des banques commerciales en R.D Congo, en analysant de manière générale si le système bancaire congolais répond-t-il aux exigences de solidité financière édictée par les instructions de la BCC. Ainsi, notre problématique va tourner autour de la question principale suivante : « les banques commerciales congolaises respectent-t-elles les normes prudentielles relatives au capital minimum, à la solvabilité, à la liquidité et la rentabilité ?

1. Conceptualisation théorique de la solidité financière du secteur bancaire

Après la récente crise financière internationale, la crise de 2008, les autorités de régulation ont pris conscience de la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire et analytique à même de contribuer au maintien de la stabilité financière.

Selon la Cadeco, la stabilité financière traduit une situation dans laquelle le fonctionnement des différentes composantes du système financier et surtout leurs relations réciproques, sont assurés de manière saine et sans perturbations majeures.

Un système bancaire et financier est stable s'il est capable d'absorber les chocs sans apparition de processus cumulatifs de nature à empêcher l'allocation des fonds aux projets d'investissement, ou le paiement des transactions dans l'économie.

La solidité bancaire est définie comme la capacité de la banque à résister à des événements indésirables tels que la panique bancaire, les changements politiques, la libéralisation du secteur financier et les catastrophes naturelles. Elle démontre la capacité qu'à la banque à être solvable et s'adapter à des conditions économiques difficiles par les moyens de son capital et de ses réserves. La solidité bancaire traduit une situation dans laquelle, le fonctionnement des différentes composantes du système bancaire et surtout leurs relations réciproques, sont assurées de manière saine³.

2 G. ILANGA, *Le système bancaire congolais : vue historico-panoramique, cadre analytique des données comparées et essor macroéconomique* (thèse), Université de Mbandaka, avril 2014, p. 10.

3 G. TAMARES *et al.*, *Assises solides à un système bancaire plus résilient : la mise en*

Dans la mesure où les banques ne sont pas infaillibles car évoluant sur un marché libéralisé et très concurrentiel, lorsqu'elles agissent comme intermédiaires financiers, il y a lieu de les réglementer et de les surveiller. La gestion de la banque s'apparente ainsi à celle d'une entreprise où les préoccupations de rentabilité et de croissance prédominent. La rentabilité d'un établissement de crédit représente son aptitude à dégager de son exploitation des gains suffisants, après déduction des coûts nécessaires à cette exploitation, pour poursuivre durablement son activité⁴.

Pour ce, la rentabilité est un rapport entre un résultat et les moyens mis en œuvre pour l'obtenir. Une rentabilité seule n'est pas utile pour une analyse, il faut toujours étudier son évolution dans le temps et la comparer à celle des entreprises de taille comparable et du même secteur d'activité.

1.1. Mesure de la rentabilité

Les autorités prudentielles utilisent plusieurs instruments d'appréciation de la rentabilité. Ces derniers se répartissent en trois grandes catégories ; la première approche consiste à mettre en évidence les soldes intermédiaires de gestion. Cela permet d'identifier les éléments ayant concouru à l'obtention du résultat final.

Ces soldes sont globalement le produit net bancaire (PNB), le produit global d'exploitation, le résultat brut d'exploitation, le résultat d'exploitation et le résultat net.

La seconde approche de mesure de rentabilité consiste à analyser les coûts, les rendements et les marges. Cela est essentiellement motivé par la nécessité de prendre en compte l'ensemble de l'activité bancaire, y compris les activités de service et d'hors-bilan, et le souci de calculer un indicateur simple et facilement utilisable dans les comparaisons internationales⁵.

La trésorerie approche comprend l'ensemble des ratios d'exploitations calculés afin de mettre en évidence les structures d'exploitation. Il s'agit notamment du coefficient global d'exploitation qui montre de façon synthétique la part des gains réalisés qui est absorbée par les coûts fixes ; le coefficient de rentabilité (return on Equity ROE) qui exprime le

place de Balle III, banque Canada, dans le Rapport du système financier, 2017, p. 85.

4 B. NZOIMUBENGENE, *Management des banques*, Kinshasa, Université Protestante du Congo, 2020, p. 347.

5 E. COHEN, *Gestion Financière de l'entreprise et développement financier*, Canada, EDICEF, 1991, p. 148.

rendement du point de vue de l'actionnaire et ne recoupe pas forcément les besoins de l'analyse financière. Le coefficient de rendement (return on assets, ROA) qui exprime de façon assez globale le rendement des actifs.

Pour exprimer l'évolution de la rentabilité, deux critères sont le plus souvent utilisés et c'est ce que nous allons utiliser dans le cadre de notre travail : Le coefficient de rentabilité financière (Return On Equity ROE) et le coefficient de rentabilité économique (Return On Asset ROA). Et c'est sur ces deux ratios que va se fonder notre analyse sur la rentabilité.

A. Le retour sur les fonds propres (Return On Equity, ROE)

Le retour sur les fonds propres est un ratio qui mesure la rentabilité des fonds propres de la banque. C'est le résultat net rapporté aux fonds propres.

$$ROE = \frac{\text{Résultat Net}}{\text{Fonds Propres}}$$

ROE exprime la rentabilité du point de vue des actionnaires puisqu'il met en évidence le rendement de leurs investissements. Cependant, cet indicateur, peut donner une fausse image de la rentabilité, car un fort coefficient de rentabilité financière peut provenir d'un faible niveau de fonds propres⁶.

B. Retour sur les actifs (return on assets, ROA)

Le retour sur les actifs est l'expression de la rentabilité des actifs de la banque. Il rapporte le résultat net ou total du bilan.

$$ROA = \frac{\text{Résultat Net}}{\text{Total Bilan}}$$

L'inconvénient de cet indicateur est, d'une part qu'il place la totalité des actifs sur un même plan, alors que les risques correspondants sont différents. D'autres parts, il néglige les activités hors bilan qui prennent de plus en plus de l'ampleur ces dernières années.

⁶ E. COHEN, *op.cit.*, p. 148.

1.2. Généralités sur les normes prudentielles en RDC

En RDC, les normes prudentielles édictées par la Banque Centrale du Congo, qui est le régulateur sur le plan national, sont toutes résumées dans l'instruction n° 14, du 08 juillet 2009 et ses différentes modifications dont la dernière est la modification n° 7. Ces normes prudentielles édictées par la BCC sont regroupées en neuf catégories, à savoir :

- ✓ Capital Minimum ;
- ✓ Fonds propres prudentiels ;
- ✓ Norme de la solvabilité ;
- ✓ Norme relative au levier minimum ;
- ✓ Division des risques ;
- ✓ Surveillance de la position de change ;
- ✓ Norme de la liquidité ;
- ✓ Limitation des participations ;
- ✓ Transformation de L & MT ;
- ✓ Notion de créances.

a) Norme relative au capital minimum

En RDC, les banques, au moment de leur création et de la demande d'agrément auprès de l'autorité de tutelle qui est la Banque Centrale du Congo, doivent disposer d'un capital minimum souscrit et libéré en numéraire équivalent en Franc congolais d'un montant de USD 30 000 000. Ce montant constitue un plancher et la banque Centrale du Congo, au moment de l'agrément d'une banque, se réserve le droit d'exiger plus en fonction des prévisions d'activité qui lui sont soumises.

Conformément à l'instruction 44 portant la modification, la Banque Centrale du Congo a relevé, le capital minimum des banques de 30 à 50M USD. Ce passage prévu au 1 janvier 2022, a été reporté au 1 janvier 2025. Toutes fois, les banques sont tenues de procéder aux augmentations par paliers suivant les échéances ci-dessous :

- ✓ 1^{er} janvier 2023 : USD 5 millions ;
- ✓ 1^{er} janvier 2024 : USD 5 millions ;
- ✓ 1^{er} janvier 2025 : USD 10 millions.

b) Norme relative aux fonds propres prudentiels ou règlements

En matière bancaire, la norme du capital minimum est appréciée à partir des fonds propres de base, que l'on appelle « noyau dur » ; ce dernier est une composante des fonds propres prudentiels ou réglementaire qui sont constitués des éléments suivants :

- ❖ Fonds propres de base de catégories premières, et
- ❖ Fonds propres complémentaires.

c) La norme relative à la solvabilité

Les banques assujetties sont tenues, dans les conditions précisées par la présente instruction, de respecter en permanence un ratio de solvabilité au moins égal à 10%. Ce ratio est égal au rapport entre les fonds propres réglementaires et la somme :

- Du montant des expositions pondérées au risque de crédits ;
- Du montant des exigences en fonds propres au titre du risque de marché et du risque opérationnel, multiplié par 10.

d) Norme relative au levier minimum

Les banques sont tenues à un ratio de levier minimum de 5% calculé comme suit :

- Le numérateur est composé des actions ordinaires et assimilées de T1.
- Le dénominateur est composé de la somme ; des actifs ; diminuées des éléments de hors bilan assortis des facteurs de conversion en équivalent-crédit (FCEC) fixé à l'article 20.

e) Norme relative à la division des risques

Les banques qui opèrent en RDC, sont tenues de respecter de manière permanente.

f) Norme relative à la surveillance des positions de change

Les banques sont tenues de respecter de façon permanente :

- Un rapport maximum de 5% entre le montant de leurs positions longues ou courtes dans chaque devise étrangère et le montant de leurs fonds propres réglementaires. Pour les devises les plus utilisées dans leurs transactions le rapport maximum est porté à 10%.

g) Norme relative à la liquidité

Afin de garantir leur liquidité, les banques sont tenues de présenter et de respecter en permanence un ratio de liquidité de 100% entre leurs disponibilités à leurs exigences à un mois au plus. Il est calculé sur base de toutes devises confondues, mais aussi de manière segmentée en monnaie étrangère et monnaie locale.

h) Norme relative à la transformation à moyen et long terme

Les banques assujetties sont tenues de respecter en permanence un rapport, appelé coefficient de fonds propres et des ressources permanentes, d'au moins 80% entre leurs fonds propres réglementaires augmentés des ressources permanentes et la valeur comptable des actifs immobilisés et des emplois longs.

i) Norme relative à la limitation de participation

Les banques sont tenues de respecter l'une ou l'autre des limites suivantes dans le cadre des prises de participations dans le capital d'une entreprise :

- ❖ Aucune participation ne doit excéder 15% des fonds propres réglementaires tels que définis ;
- ❖ L'ensemble des participations ne pourra excéder 60% des fonds propres réglementaires de l'établissement concerné⁷.

2. La méthodologie et présentation de l'échantillon

2.1. Méthodologie

Partant des objectifs de cette étude, nous avons voulu collecter les données de toutes les banques commerciales en R.D. Congo pour apprécier la solidité financière du secteur bancaire. Cependant, compte tenu de la contrainte liée à la disponibilité des données de certaines banques et le temps, nous étions contraints de travailler avec un échantillon sur base de deux critères, à savoir : la disponibilité des données et la catégorisation des banques selon le type d'actionnariat.

Avec les différents acteurs du secteur bancaire congolais pour la collecte des données, la majorité des données ont été collectées auprès de la Banque Centrale du Congo et les rapports du cabinet Deloitte sur le secteur bancaire congolais. Les données collectées ont été en rapport avec le niveau de capitalisation, la rentabilité, la solvabilité et la liquidité.

2.2. Présentation de l'échantillon

Dans le but de faire une analyse représentative portant sur la solidité financière du secteur bancaire, nous avons constitué notre échantillon en fonction de la provenance des capitaux des banques, en prenant

⁷ DELOITTE, *Rapport sur le système bancaire congolais relatif aux normes prudentielles de gestion des banques*, 2018.

deux banques locales et deux banques panafricaines, présenté dans le tableau ci-dessous :

TYPES DES BANQUES	BANQUES
Banques locales	1. TMB 2. RAW BANK SA
Banques Panafricaines	1. ECO BANK 2. BGFI BANK

Source : Auteur sur base des informations fournies par la banque Centrale du Congo (BCC).

2.3. Présentation de l'Ecobank Evolution des activités de l'ECOBANK de 2016 à 2021 (En Millions USD)

Tableau n° 1

Rubrique	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total Bilan	361,23	378,69	509,71	637,46	715,69	714,16
Dépôts	285,97	306,32	332,14	437,06	585,29	556,97
Crédits	157,02	133,00	156,22	158,59	137,24	141,84

Source : Auteur sur base des informations reçues de la BCC.

Commentaires

- Les volumes de dépôts ont atteint une tendance haussière de 2017 en 2020, avant de chuter en 2021, qui se démontre par une variation négative de %. (2020 – 2021) ;
- Les volumes de crédits quant à eux ont évolués de manière baissière durant toute la période sous étude ;
- Suite à une hausse du volume des dépôts en 2020 soit de USD 585,29, le total bilan de l'année s'est avéré supérieur aux autres années.

2.4. Présentation de la BGFI Bank (En Millions d'USD)

Tableau n° 2

Rubrique	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total Bilan	370,18	286,08	1151,44	139,69	146,20	148,34
Dépôts	72,50	78,50	72,50	72,50	44,39	44,66
Crédits	148,68	126,55	76,9	64,02	76,24	72,50

Source : Auteur sur base des informations reçues de la BCC.

Commentaires :

- Les volumes de dépôts ont stagné pendant trois ans avant de prendre une tendance haussière dans les deux dernières années (2020 et 2021) ;
- Les volumes de crédits ont été largement baissières de 2016 en 2021, avec des variations négatives soit (2017), (2018), (2019), (2020), (2021) ;
- Le total bilan a suivi la même tendance (baissière), suite à l'évolution en perte négative des dépôts et crédits.

2.5. Présentation de la Raw Bank en USD

Tableau n° 3

Rubrique	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total Bilan	1081,53	1371,34	1673,77	2142,16	2884,62	3430,15
Dépôts	722,07	958,16	1175,24	1576,07	2270,99	245944
Crédits	462,25	437,17	674,13	799,84	830,64	94398

Source : Auteur sur base des informations reçues de la BCC.

Commentaires :

- Les volumes de dépôts ont connu une augmentation démesurée, prouvée par le fait que chaque année de 2017 en 2021, ont démontré des variations positives ;
- Les volumes de crédits ont connu de même une tendance haussière pendant les quatre années, mais l'année 2017 a connu une variation négative de % avec 437,17 millions d'USD réalisés ;
- Malgré cette variation négative connue par les volumes des crédits en 2017, la tendance du total est demeurée positive et croissante suite à l'augmentation des dépôts.

2.6. Présentation de la TMB

Tableau n° 4

Rubrique	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total Bilan	564,7	640,01	897,34	1048,08	1172,33	1239,74
Dépôts	449,22	497,71	651,29	796,32	875,95	873,95
Crédits	220,3	208,6	245,82	316,04	293,26	300,43

Source : Pour nous même sur base des informations reçues par la BCC.

Commentaire :

- Les volumes de dépôts ont connu une augmentation démesurée, prouvée par le fait que chaque année de 2017 en 2020, il n'a eu que des variations positives, hormis l'année 2021 ;
- Les volumes de crédits ont connu de même une tendance haussière ;
- De même le total bilan n'a fait qu'augmenter durant la période sous-analyse.

3. Appréciation de la solidité financière du secteur bancaire congolais

Tableau n° 5 Evolution des fonds propres de base

Banques	Montant (millions UDS)						Taux croissance					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ECOBANK	35,2	7,47	30,4	33,26	29,38	29,29	-79%	307%	9%	-12%	-2%	-2%
BGFIBANK	28,50	14,78	13,47	30,42	25,97	28,49	-48%	-9%	126%	-15%	9%	9%
TMB	46,54	53,54	66,16	78,76	77,22	77,24	15%	24%	19%	-2%	0%	0%
RAWBANK	83,62	72,65	131,36	150,71	167,2	166,51	-13%	81%	15%	11%	0%	0%

Source : Auteur sur base des données collectées à la BCC et rapports des banques.

3.1. La liquidité

Les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité de 100% entre leurs disponibilités et leurs exigibilités à un mois au plus dans le but de garantir leur liquidité.

Tableau n° 6 Evolution de ratio de liquidité en %

Banques	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ECOBANK	109,17	71,99	187,98	161,06	182,41	173,06
BGFI BANK	205,75	140,54	191,24	250,63	189,26	141,66
TMB	112,76	113,65	139,09	162,57	150,66	157,37
RAWBANK	129,36	121,72	127,89	183,59	169,32	174,98

Source : Auteur sur base des données collectées à la BCC et rapport

Commentaire : de façon générale les banques sous étude respectent cette norme portant sur le ratio de liquidité. Donc, on peut conclure que le secteur bancaire congolais est liquide.

3.2. La solvabilité

Les banques commerciales sont tenues de respecter un ratio de solvabilité d'au moins égal à 10%. Ce ratio résulte du rapport entre les fonds propres réglementaires et la somme des exigences en fonds propres au titre de marché et du risque opérationnel, multiplié par 10.

Tableau n° 7 Evolution du ratio de solvabilité en %

Banques	Evolution du ratio de solvabilité					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Années						
ECOBANK	18,23	11,59	10,66	10,31	11,28	11,68
BGFI BANK	81,69	29,22	10,46	18,97	20,23	20,79
TMB	19,87	23,30	13,72	13,89	13,53	12,61
RAWBANK	25,86	26,21	14,12	12,81	13,70	12,57

Source : De toutes ces analyses, il en ressort que toutes les banques commerciales retenues dans le cadre de ce travail, sont solvables, durant toute la période.

3.3. La rentabilité

Les études premières focalisées sur l'analyse de la performance des banques ont eu recours à l'approche par ratio financier, qui est la méthode la plus simple et répandue, deux indicateurs clés ont été avancés pour mesurer la rentabilité bancaire en occurrence ROA et ROE que nous allons également analyser dans le cadre de notre étude.

a) Le ratio de rendement des Actifs (ROA)

Ce ratio qui doit être toujours supérieur à un pourcent (1%), résulte du rapport entre le résultat de l'exercice et le total bilan.

Tableau n° 8 Evolution du ratio de rendement des Actifs en %

Banques	Evolution de ROA					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ECOBANK	-0,17	-2,06	1,12%	0,51	-0,17	0,40
BGFI BANK	1,49	-2,44	-0,55	-1,10	2,13	-0,48
TMB	0,10	1,20	1,42	1,34	-0,26	0,39
RAWBANK	0,09	0,43	1,41	0,35	-1,48	0,38

Source : Auteur sur base des données collectées à la BCC

Commentaire : Après analyse, on remarque que les banques présentent de ROA positif sauf en 2020 qu'elles ont présenté des ratios négatifs. C'est vrai que certaines banques ont respecté la norme, mais il n'a pas été le cas pour toutes les 5 années.

La situation de la TMB est mieux par rapport aux autres banques soit au pic connu par son ROA en 2017 (avec 1,20%), en 2018 (avec 1,42%) et enfin en 2019 (avec 1,34%) après cette forte évolution, il retombe de très bas avec un ROA négatif soit -0,26%, s'expliquant par le fait que la banque a connu une perte d'exploitation durant cette période.

b) Le ratio de rendement des fonds propres (ROE)

Ce ratio qui doit toujours être supérieur à quinze pourcents (15%), résulte du rapport entre le résultat de l'exercice et les fonds propres.

Tableau n° 9 Evolution du ratio de rendement des fonds propres en %

Banques	Evolution de ROE					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ECOBANK	-1,63	-27,14	16,24	8,73	-3,83	8,59
BGFI BANK	17,62	-32,14	-4,04	-3,96	8,48	-1,87
TMB	0,89	10,17	14,48	13,55	-3,09	4,68
RAWBANK	0,93	5,88	15,89	4,59	-24,79	6,68

Source : Auteur sur base des données collectées à la BCC

Commentaire : Après analyse, on remarque que la Raw Bank et TMB présentent des ROA positifs sauf en 2020 qu'elles ont présenté des ratios négatifs. C'est vrai que certaines banques ont respecté la norme, mais ça n'a pas été le cas pour toutes les 5 années.

Conclusion

Notre travail a été porté sur l'analyse de la solidité financière des banques commerciales congolaises durant une période allant de 2016 à 2021.

Pour mieux orienter notre recherche, nous sommes partis des questions suivantes :

1. Les banques commerciales congolaises ont-elles un niveau de capital minimum qui correspond aux exigences de la Banque centrale du Congo BCC au cours de la période d'analyse ?
2. Les banques commerciales congolaises sont-elles rentables, solvable, liquides au cours de la période d'analyse ?

Ainsi, les hypothèses ont été émises :

H1 : Les banques commerciales congolaises ont un niveau de capital minimum conforme aux exigences de la BCC au cours de la période d'analyse. Cela pourrait se justifier par l'influence de l'actionnariat et sa capacité financière. On note que pour les banques, dans la majorité de cas, l'actionnariat comprend une famille ou un groupe bien assis financièrement.

H2 : Les banques présentent une meilleure solidité, cela peut se justifier par leur ancrage et leur ancienneté plus importante, ce qui leur permet ainsi de tirer profit des économies d'échelle.

Partant de la méthodologie utilisée, nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- ✓ Seules les banques TMB et Raw Bank dans l'échantillon ont des fonds propres confirmés durant les cinq ans sous étude. Cependant, les autres banques, les fonds propres de base ont demeuré en deçà de la barre requise par la BCC ;
- ✓ Toutes les banques commerciales étudiées ont présenté un ratio de solvabilité supérieur à la norme durant la période sous analyse. Cela revient à dire que les banques commerciales peuvent faire face à leur engagement.

Les banques commerciales retenues dans le cadre de notre travail ont un ratio de liquidité conforme aux exigences de la BCC. On peut en déduire que ce secteur bancaire congolais est liquide. Cette situation pourrait être expliquée par le fait que la principale ressource des banques (dépôts environ 70% des ressources de l'ensemble des banques) est constituée des dépôts à court terme. Ainsi, on peut dire que les banques commerciales congolaises respectent les normes prudentielles relatives au capital minimum, à la solvabilité, à la liquidité et à la rentabilité.